

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1958-1959

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

414 Administration	\$ 2,144,060 00
415 Commission mixte d'ingénieurs du Saint-Laurent—Section canadienne	132,090 00

SERVICES DES CANAUX

416 Administration	162,855 00
417 Exploitation et entretien	7,265,295 00
418 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités, à titre de contributions pour des constructions qu'elles ont faites	2,531,177 00

SERVICES DE LA MARINE

419 Administration des services de la marine, y compris celle des agences	812,360 00
Vapeurs des services de la marine—	
420 Administration, exploitation et entretien	13,689,553 00
421 Construction ou acquisition de navires et de matériel	22,230,000 00
Aides à la navigation—	
422 Administration, exploitation et entretien, y compris une contribution de 2,000 francs suisses à l' <i>International Association of Lighthouse Authorities</i> , même si le paiement peut être supérieur ou inférieur à l'équivalent en dollars canadiens, mentionné au détail des affectations	5,868,450 00
423 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	3,681,000 00
424 Division nautique—Administration, exploitation et entretien, y compris les subventions et contributions, selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines à bord de navires en détresse; subvention à une compagnie de sauvetage et remboursement de dépenses, y compris les dépenses réservées, faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'art. 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada)	546,871 00
425 Section du pilotage—Administration, exploitation et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas \$20,000	720,258 00